
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 5 septembre 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Gauthier, Chargée de dossiers ou missions - Direction générale
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 1467

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 septembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

CE18 1468

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 17 septembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 1469

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 20 septembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 1470

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 5 471 639 \$, taxes incluses, pour exercer les deux options de prolongation de 12 mois de 20 000 tonnes par année, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020, ainsi que l'option de traitement de 10 000 tonnes supplémentaires par année, pour les années 2018, 2019 et 2020, dans le cadre du contrat accordé à Recyclage Notre-Dame inc. (CG15 0355) pour le traitement par compostage des résidus alimentaires, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 342 716 \$ à 10 814 355 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service de l'environnement de 48 429,26 \$ au net en 2019 et de 81 604,36 \$ au net en 2020;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1182621001

CE18 1471

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les commandes pour la fourniture de 9 véhicules légers, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales et les items indiqués en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16875 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel :

<u>Firmes</u>	<u>Items</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Fortier Auto (Montréal) Itée	Item 1 4 camionnettes Ford F150	193 806,46 \$
Circuit Ford Lincoln Itée	Item 3 5 véhicules utilitaires Ford Police Interceptor	301 699,28 \$

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Fortier Auto (Montréal) Itée, plus bas soumissionnaire conforme pour l'item 2, le contrat pour la fourniture de 18 véhicules utilitaires Ford Police Interceptor, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 769 851,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16875 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1184922008

CE18 1472

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 179 834,44 \$, majorant ainsi le montant total des contrats reliés au déneigement (déneigement clé en main, transport de la neige, location de machinerie, exploitation de lieux d'élimination de la neige) de 32 356 714,01 \$ à 33 536 548,45 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1184631009

CE18 1473

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour la fourniture des compteurs d'eau potable ;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les commandes à cette fin, pour une période de vingt quatre mois, aux prix de leur soumission, soit pour les articles et pour les sommes maximales indiqués en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17019 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Les compteurs Lecomte ltée	1	834 327,59 \$
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	2	825 764,25 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1180184001

CE18 1474

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des contrats, pour des durées d'un an, avec une option de prolongation d'une année, les commandes pour les services de déneigement des chaussées et des trottoirs, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17196 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel :

Adjudicataires	Contrats	Montant (taxes incluses)
9055-0344 Québec inc.	SLE-105-1819	883 779,25 \$
Services Uniques J.M. inc.	SLE-107-1819	827 421,27 \$
Total		1 711 200,52 \$

- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au présent dossier.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1186320011

CE18 1475

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 362 128,59 \$, taxes incluses, pour la construction d'une piste cyclable en site propre dans l'emprise d'Hydro-Québec, entre le chemin de l'Anse-à-l'Orme et la rue Timberlea-Trail dans les villes de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Kirkland, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Pavages d'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 327 128,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 286302 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1187231059

CE18 1476

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 750 668,38 \$, taxes incluses, pour la réfection du système d'éclairage du terrain de balle n° 2 du parc Henri-Julien, situé dans l'arrondissement d'Ahuñtsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Pavage des Moulins inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 730 739,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6138;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1187936007

CE18 1477

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 531 197,55 \$, taxes incluses, pour la réfection du terrain de balle nord situé au parc de La Louisiane, dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents;
- 2 - d'accorder à Techniparc (9032-2454 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 508 102 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6226;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187936013

CE18 1478

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de conclure 12 ententes cadres, d'une durée de 36 mois avec la possibilité de deux prolongations de 12 mois chacune, pour des travaux de voirie pour le colmatage des nids-de-poule dans diverses rues de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder à Environnement routier NRJ inc., plus bas soumissionnaire conforme, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 409810;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1187231058

CE18 1479

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 549 225,70 \$, taxes incluses, dont une somme de 332 507,70 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour la réhabilitation du collecteur de Rouen par technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets;

2 - d'accorder un contrat à Clean Water Works inc. le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 216 718 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public CP18056-172752-C;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1187526017

CE18 1480

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'autoriser une dépense de 637 939,43 \$, taxes incluses, dont une somme de 57 994,49 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et 4 de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;

2 - d'accorder à Les Entreprises de Construction Refrabec inc. un contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 579 944,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP18066-BF0000-C;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1187526018

CE18 1481

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'autoriser le transfert d'une somme de 34 492,50 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes déjà autorisées au poste des travaux contingents, augmentant ainsi l'enveloppe des contingences de 918 804,61 \$ à 953 297,11 \$, taxes incluses;

2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 34 492,50 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Francis-Bouillon dans le cadre du contrat accordé à Groupe Unigesco inc. (CM15 1476), majorant ainsi le montant du contrat de 7 044 168,67 \$ à 7 078 661,17 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1180765004

CE18 1482

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation prévue au contrat de services professionnels accordé à Orangetango communication-marketing inc. (CE15 2127), et d'autoriser une dépense additionnelle de 114 975 \$, pour un service d'accompagnement en communication marketing pour les besoins du Service Espace pour la vie, et ce, pour une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, conformément à l'appel d'offre public 15-14639, majorant ainsi le montant total du contrat de 344 925 \$ à 459 900 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1186756001

CE18 1483

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres, d'une durée de trente-six mois, pour la fourniture, sur demande, de services professionnels afin de réaliser des études et expertises géotechniques et des caractérisations environnementales, dans le cadre des projets d'aménagements de la Ville;
- 2 - d'accorder un contrat à cette fin aux deux firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16971;

Firme	Somme maximale	Contrat (Lot)
Englobe Corp.	483 563,29 \$	1
SNC Lavalin GEM Québec inc.	523 164,99 \$	2

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1187936017

CE18 1484

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois par laquelle AFI Expertise (division Groupe Edgenda inc.), seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations en analyse d'affaires, pour une somme maximale de 332 277,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16926 ;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1187438005

CE18 1485

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Lemay Co inc. et SNC Lavalin inc., équipe lauréate du concours « Place des Montréalaises, concours international d'architecture de paysage pluridisciplinaire », ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels en architecture du paysage, en architecture, en ingénierie civile et de structure pour la conception détaillée, l'élaboration des plans et du cahier des charges ainsi que le suivi et la surveillance de chantier, pour une somme maximale de 7 540 611,23 \$, taxes et dépenses contingentes incluses, conformément aux documents du concours précité et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1187900005

CE18 1486

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 779 812,86 \$, taxes incluses, pour la réalisation de services professionnels en architecture et ingénierie, dans le cadre de projets de protection de bâtiments corporatifs comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder un contrat à Riopel Dion St-Martin inc. et GBi experts-conseils inc., équipe ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, laquelle s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 3 599 821,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17071 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1185110001

CE18 1487

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de convention de cession entre Intact Assurance et SMS-Dion inc., en date du 3 juin 2018, pour lequel la Ville de Montréal agit à titre d'intervenante, pour le contrat de location du Complexe modulaire préfabriqué situé sur le site temporaire de la cour de services Le Sud-Ouest au 3552, Saint-Patrick, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1184565008

CE18 1488

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente de gré à gré, conformément à la loi, avec le Centre de service partagés du Québec (CSPQ), pour une période de 12 mois, pour l'acquisition de services professionnels Oracle pour accompagner la Ville dans la migration du système intégré Montréal (SIMON) vers Oracle ERP Cloud, pour une somme maximale de 893 181,44 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer ladite entente et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1187684004

CE18 1489

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de renouveler l'imposition d'une réserve foncière, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet;
- 3 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction des transactions immobilières pour négocier l'acquisition de ces terrains.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1187723005

CE18 1490

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'organisme Sida bénévoles - Montréal, pour une durée de 2 ans, à compter du 1^{er} janvier 2019, des locaux d'une superficie de 3 309,36 pieds carrés, au sous-sol de l'immeuble situé au 2075, rue Plessis et d'une superficie de 2 097,77 pieds carrés, au sous-sol et au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 1301, rue Sherbrooke Est, à des fins communautaires, moyennant un loyer total de 13 800 \$, avant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de prolongation de bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1184069014

CE18 1491

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver la 1^{ère} convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de Jalbec inc., pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1^{er} novembre 2018, un espace d'entreposage situé au 2350, rue Dickson, local 440, d'une superficie locative approximative de 1 819,51 mètres carrés, à des fins d'entreposage de véhicules hors saison, moyennant un loyer total de 1 171 844,42 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à la 1^{ère} convention de prolongation du bail;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1185372001

CE18 1492

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 80 000 \$ à l'Université Concordia pour concevoir et lancer la deuxième phase du programme « CHNGR » de sensibilisation à l'économie sociale, dans le cadre de l'entente Réflexe Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1187896002

CE18 1493

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 500 \$ à l'organisme sans but lucratif FACiL, coordonnateur de la 10^e édition de la Semaine québécoise de l'informatique libre, qui se tiendra du 15 au 23 septembre 2018;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1187438007

CE18 1494

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de faire un don de 250 000 \$ à l'organisme Centraide du Grand Montréal, dans le cadre de sa campagne de financement 2018;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1187921006

CE18 1495

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 75 000 \$ à la Fondation de l'Entrepreneurship pour la création de nouvelles cellules de mentorat à Montréal et la réalisation du Rendez-vous 2018 du Réseau M, dans le cadre de l'entente Réflexe Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1187953003

CE18 1496

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et L'Espace Ludique (CG17 0462) pour une contribution financière de 100 000 \$ visant des améliorations locatives dans le cadre du projet d'expansion et d'agrandissement.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1187511003

CE18 1497

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 48 500 \$ à l'organisme mmode la grappe métropolitaine de la mode, pour le projet de création et de déploiement de décalques #mtlstyle dans les vitrines des commerçants montréalais;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1187796004

CE18 1498

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent d'un maximum de 25 000 \$ à Académos Cybermentorat pour l'organisation de la 21^e édition du défi OSEntreprendre, volet Entrepreneuriat étudiant pour la région de Montréal et l'octroi de deux bourses coup de cœur;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement de la contribution financière;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1186352007

CE18 1499

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 125 000 \$, aux cinq organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, à la suite du dépôt de projets, *Entreprendre Montréal été 2018*;

ORGANISME	TOTAL PAR ORGANISME
KLUVA CHIC ÉVÈNEMENT	15 000 \$
FAMILIA, PRODUIRE UN MONDE MEILLEUR	10 000 \$
ANTENNE CRÉATIVE	50 000 \$
FONDATION MONTRÉAL INC. DE DEMAIN	35 000 \$
MODE AVANT-PREMIÈRE	15 000 \$
TOTAL PAR ANNÉE	125 000 \$

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1187953002

CE18 1500

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le Service de la culture à tenir un concours sur invitation, en collaboration avec le Service de la mise en valeur du territoire, pour l'acquisition d'une oeuvre d'art public pour la diagonale piétonne du Site Outremont;
- 2 - d'autoriser une dépense de 45 990 \$, taxes incluses, pour la tenue du concours menant à l'acquisition de l'oeuvre d'art et les dépenses générales du projet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1180552001

CE18 1501

Il est

RÉSOLU :

de s'engager à recommander, aux instances décisionnelles compétentes de la Ville, la vente de l'immeuble municipal de l'ancien Bain Hushion, situé au 757, rue Des Seigneurs, à l'angle sud-est de la terrasse Elgin et de la rue des Seigneurs, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, en faveur d'un organisme à but non lucratif pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires, le tout sous réserve du respect de toutes les exigences prescrites par le programme AccèsLogis Montréal et de la *Politique de vente des terrains municipaux pour la réalisation de logements sociaux et communautaires de la Ville* (CE02 0095).

Adopté à l'unanimité.

30.002 1186678002

CE18 1502

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de nommer, à compter du 16 octobre 2018, les deux personnes ci-après désignées à titre de membres du Comité Jacques-Viger, pour un premier mandat de trois ans, soit :
 - Madame Maryse Laberge, architecte;
 - Monsieur Mario Brodeur, architecte et consultant en patrimoine;
- 2 - de remercier Madame Manon Asselin et Monsieur Philippe Lupien, membres sortants, pour leur contribution au Comité Jacques-Viger.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1187940001

CE18 1503

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de nommer les trois personnes ci-après désignées à titre de membres du Conseil du patrimoine de Montréal, pour un premier mandat de trois ans :
 - Madame Madeleine Demers, architecte et urbaniste;
 - Madame Eve Wertheimer, architecte en conservation;
 - Monsieur Martin Drouin, professeur - études urbaines et touristiques;
- 2 - de nommer, sous réserve de l'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136), les quatre personnes ci-après désignées à titre de membres suppléants du Conseil du patrimoine de Montréal, pour un premier mandat de trois ans et ce, à compter de l'entrée en vigueur du règlement :
 - Madame Cornelia Garbe, experte en écologie forestière;
 - Madame Audrey Monty, architecte spécialisée en développement durable;
 - Monsieur Christian Gates St-Pierre, archéologue;
 - Monsieur Daniel Durand, architecte spécialisé en patrimoine;
- 3 - de nommer Madame Nicole Valois, architecte paysagiste et professeure, à titre de deuxième vice-présidente du Conseil du patrimoine de Montréal et ce, pour une durée de trois ans;
- 4 - de remercier Madame Anne-Marie Balac ainsi que Messieurs Alain Paquette et Bernard Vallée, membres sortants, pour leur contribution au Conseil du patrimoine de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1180132005

CE18 1504

Il est

RÉSOLU :

de remplacer, dans le cadre de la formation du Conseil d'administration de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal (ABRPPVM), M. Peter McQueen par Mme Manon Barbe, pour un mandat de 4 ans.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1183720004

CE18 1505

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de désigner madame Marie-Andrée Mauger, conseillère dans l'arrondissement de Verdun, à titre de membre observateur au conseil d'administration du Conseil du Système alimentaire montréalais, pour un mandat de trois ans.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1184970002

CE18 1506

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 81 000 \$ en provenance du Bureau du design au Service du développement économique vers l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour soutenir les dernières étapes du concours de design national pluridisciplinaire pour l'aménagement de la Zone de rencontre Simon-Valois en 2018 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1186202002

CE18 1507

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ afin de financer la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1186620008

CE18 1508

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 9 889 000 \$ afin de financer l'achat et l'installation d'équipements pour la mise aux normes des feux de circulation la gestion de la circulation », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1182968013

CE18 1509

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 16 275 000 \$ afin de financer les travaux de réfection des infrastructures souterraines, de réaménagement de surface et de remplacement de la marquise dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Saint-Hubert », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1181009008

CE18 1510

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux (RCG 15-041) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 12 631 000 \$ », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1182675001

CE18 1511

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le document intitulé « Bilan 2017 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1182937001

CE18 1512

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) portant sur le projet de reconversion de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne dans l'arrondissement de Lachine - Projets de règlement P-18-022 et P-04-047-195.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1181079004

Levée de la séance à 11 h

70.001

Les résolutions CE18 1467 à CE18 1512 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville